Nations Unies
S/PV.5267



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 septembre 2005
Français
Original: anglais

Communiqué officiel de la 5267e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège de l'Organisation, à New York, le mercredi 21 septembre 2005, à 16 h 5

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal :

> « À sa 5267e séance, tenue à huis clos le 21 septembre 2005, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée “La situation concernant l'Iraq”.
>
> Comme suite aux décisions prises à la 5266e séance, le Président a invité, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, S. E. M. Hoshyar Zebari, Ministre des affaires étrangères de l'Iraq, et, conformément à l'article 39, M. Ashraf Jehangir Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, à participer à l'examen de la question.
>
> Les membres du Conseil, M. Qazi et le Ministre des affaires étrangères, M. Zebari, ont eu un échange de vues. »

05-51816 (F)   210905   210905